

**Mercredi 25 Avril 2016 à 20H30**

**Assemblée Générale de La Maison pour Tous**

**Salle des fêtes de Saint Agnan-en-Vercors**

**Présents :** Arnaud de Rasily, Michel Roche, Chantal Rousset, Mélanie Recollin-Bellon, Benoit George, François Dreosto, Anne l'Huillier, Jean-Eric de Rango, Sylvie Goutière, Marie Danielle Arnaud, Pascal Givert, Dominique Couiller, Stéphanie Fourchon.

**Excusés :** Marie Francou, Bertrand Vaussenat, Christiane PENEL, Bénédicte DeRasily, Nicole Dréosto, Christine Roulaud, Claire CATIL, Rachel MAGNIN

**Pouvoirs :**

Christiane Penel donne pouvoir à Benoit GEORGE

Bénédicte DeRasily donne pouvoir à Arnaud DeRasily

Claire Catil donne pouvoir à Mélanie Recollin Bellon

Rachel Magnin donne pouvoir à Michel Roche

**Invités présents :**

Monique Payot et son chauffeur Georges Depierre (FOL26)

**Le Président ouvre la séance à 20h30.**

Jean-Eric de Rango est désigné secrétaire de séance.

### **1/ Accueil des participants :**

Le Président après avoir souhaité la bienvenue aux membres de l'association présents, en leur rappelant les dates anniversaires importantes qui ponctueront l'année : MPT : 25 ans en 2017, sécurité sociale : 70 ans , Ligue de l' enseignement : 150 ans, indique les raisons du choix fait en A.G. extraordinaire l'année dernière de décaler les dates des A.G. au printemps plutôt qu'à l'automne.

Le Président présente également Madame Payot représentante de la Fédération des Oeuvres Laïques dont la MPT est adhérente. Madame Payot indique que depuis 2 ans, la F.O.L. essaye dans la mesure du possible d'assister aux A.G. des associations adhérentes et que c'est donc en ce sens qu'elle a la joie d'être parmi nous ce soir.

Le Président indique qu'il commencera par des questions d'ordre général suivies du bilan moral, du rapport d' activités et financier soumis au vote, et laissera la parole aux différents intervenants présents et organisateurs des différentes actions pour qu'ils présentent eux-même leurs actions.

## **2/ Bilan Moral :**

### **Lettre envoyée par le Président du Conseil Départemental de la Drôme sur l'accueil des bénévoles bénéficiaires de minima sociaux au sein des associations :**

Le Président présente la lettre reçue de M. Patrick LABAUME, président du Conseil Départemental, qui indique que les personnes bénéficiant du R.S.A. sont fortement encouragées à prendre part aux activités des associations de leur quartier en tant que bénévole, et les associations encouragées à faire appel à eux. Le président fait allusion à la démarche du Président du Conseil Général du Haut Rhin, qui a rendu le bénévolat conditionnel à l'obtention du R.S.A. dans son département. Il explique pourquoi à son sens cette démarche est absurde et revient à prendre le problème à l'envers. L'intégration sociale que peut procurer la participation bénévole au sein d'une structure associative est indéniable et nous avons justement discuté lors de la dernière A.G. de la valorisation du bénévolat mais l'imposer ne peut conduire qu'à des situations ubuesques, frustrantes et complètement irréalistes. Le Président propose donc de répondre au courrier en ce sens en demandant un directeur bénévole pour l'association.

La majorité des adhérents présents soutient cette démarche même si Arnaud de Rasilly souhaite indiquer qu'il n'est pas d'accord car il lui semble que c'est faire un procès d'intention au Président du Conseil Général basée uniquement sur des supputations.

### **Convention d'objectifs avec la C.C.V. : reconnaissance du travail social de la MPT sur le territoire et prise en charge par la collectivité des coûts de salle d'activités :**

Le Président indique qu'après de nombreuses années, une convention a été signée avec la C.C.V. sur une base triennale. Néanmoins la mise à disposition gracieuse souhaitée des salles publiques au niveau de toutes les communes du canton n'a pas été actée, remplacée par l'octroi d'une subvention pluri-annuelle d'un montant équivalent aux locations des salles publiques.

### **C.D.D.R.A.:**

Le Président rappelle que M Laurent WAUQUIEZ, Président de Région, a décidé de supprimer le C.D.D.R.A. en supprimant les postes d'animateurs territoriaux et les budgets de fonctionnement à la faveur des investissements. Il rappelle les nombreux projets auxquels ont été liés la MPT ayant vu le jour dans le cadre des animations portées par le C.D.D.R.A. : scène & matériel scénique, projet Partager l'opéra, projet Dansez Cirque, parlement des jeunes / Forum Jeunesse, programmations partagées (Akissoncepa, Stylistic), forum ESS & culture (charbonnière), animation du CLD... Il va donc nous falloir repenser le travail de coordination de projets de territoire et son animation, au moment où de nouveaux périmètres d'intercommunalités se dessinent.

### **Environnement :**

Le Président souhaite rappeler la préférence de la MPT à prêter gracieusement et mutualiser le matériel, plutôt que louer le matériel entre associations comme cela est encore trop souvent pratiqué entre associations.

Il mentionne également le choix de la MPT de fonctionner sans permanents au niveau de son administration en en présentant les avantages (autogestion, autonomie) et les contraintes (accueil de stagiaires ou service civiques, disponibilité et représentation dans les réunions et groupes de travail). Il souligne également que la MPT est une association vivante dont le conseil d'administration est constitué de 15 membres : 7 femmes / 8 hommes (dont 1 élu membre de droit).

Un rapide tour des initiatives locales suivies avec attention par la MPT : CLD (économie sociale, solidaire, circulaire - public jeune) , actions socio-culturelles partagées (MPT VDL / ACTIV ROYANS / ACCR ...) , recyclerie (culture du réemploi, de la réparation et de la transmission de savoirs) conclue cette partie générale du bilan moral.

### **Changement importants dans l' administration de l'association :**

Comme cela avait été acté lors de l'assemblée extraordinaire de l'année dernière, la MPT a changé d'assurance Responsabilité Civile en passant de la SMACL à la MAIF au 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

De même les bulletins de salaires émis par le Cabinet Falavel jusqu'en décembre 2015 sont maintenant édités par la FOL26 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Conformément à la loi entrée en vigueur en Janvier 2016, la MPT a proposé à tous ses salariés une Complémentaire Santé. Néanmoins aucun des actuels salariés de la MPT n'y a adhéré à ce jour.

Enfin le C.A. s'est renseigné quant à la protection sociale des bénévoles qui se blesseraient lors de l'encadrement de leur activité (AT/MP), afin d'être couvert en cas d'arrêt de travail . Une contribution volontaire au régime général est possible (env 30 € / trimestre) , ou à travers un contrat MAIF spécifique qui pourrait être pris en charge par l'association.

### **3/ Bilan des activités 2014-2015:**

#### **Activités**

13 activités régulières proposées à l' année, soit 847 heures d' activités proposées aux adhérents sur l' année (de 3 € à 5,50 € / heure d' activité selon Quotient Familial)

Présentation de la répartition des adhérents par âge et par commune

Mutualité : présentation des choix relatifs aux montants des cotisations d' activités : Judo, karaté, dessin, danse, sculpture & modelage, atelier d'écriture, yoga, anglais, TaiChi, stretching, gym, badminton, gym tonique

NAP : Kate (dessin) : 1 trimestre d' activité à St Martin

Actions de formation : Emily : formation courte à Jazz Action Valence, financée par Unifformation, l' OPCA de la MPT

#### **Animations**

Cinéma : 20 projections cinéma organisées sur l' année (jeudi soir)

Semaine bleue : projection séniors « La tête en l'air » - septembre 2014

Rencontre avec Nevche / atelier d'écriture - octobre 2014

Projet d'un local jeunes (camping) - octobre 2014

Bourse d'automne - Collecte restos - octobre 2014

Spectacle MéliMélo - décembre 2014

Marché de Noël - Collecte des Restos du Coeur - décembre 2014

Ciné ados : Festival du Film Jeunesse (Lans) - décembre 2014

Spectacle Bus MC2 (Grenoble) « Celui qui tombe » - janvier 2015

Vente de fleurs (fête des mères) - mai 2015

Forum jeunesse - Méaudre - juin 2015

Apéro boum brunch enfants - juin 2015

WE culturel Expo Universelle - juin 2015

Gala de danse - juin 2015

Concert ados - juillet 2015

Chaque intervenant, animateur ou organisateur des animations présents prend la parole pour commenter le bilan de ses actions et interventions.

Il est particulièrement noté la reprise de dynamique autour du cinéma grâce à la reprogrammation le Vendredi soir au lieu du Jeudi, la synergie créée par la mise en place de séance à Saint Martin en coopération avec les Martinades et surtout la passion communicative de Pascal Givert qui prend en charge l'organisation de cette animation.

La danse et le travail de Nicole mis à l'honneur dans le spectacle Méli-Mélo a permis de travailler en synergie avec l'école de musique, l'atelier cirque de la MAV, le Club d'escalade du Club Alpin et le collègue.

Également à l'honneur, l'Exposition Universelle mise en place en Juin 2015 conjointement entre les animateurs de la MPT, les instituteurs du plateau et d'autres associations sous la houlette de Mélanie Recollin-Bellon.

Enfin à mentionner l'engagement de Benoit George et Pascal Givert dans le démarrage du local jeune, maintenant pérennisé par l'extension de la convention entre la C.C.V., la C.A.F. et la Maison de l'Aventure, où Pascal continue d'animer le mouvement.

Le Président souhaite enfin terminer en remerciant toutes les personnes et les collectivités qui permettent à la MPT d'être une maison pour tous au service de tous, et grâce au bénévolat estimé à 1,5 Equivalent Temps Plein, soit environ 2400 h annuelles :

Animateurs et intervenants, membres du CA et référents, parents et bénévoles, collectivités (soutiens matériels ou financiers), Conseil Régional (soutiens au public éloigné des pratiques Sportives) – Nicole (partenariats divers et réguliers), Brigitte (médiathèque)

#### **4/ Rapport Financier :**

La Trésorière présente rapidement le bilan définitif 2014-2015 qui avait déjà été brossé dans les grandes lignes lors de l'Assemblée Extraordinaire.

Suite à une question d'un membre du C.A., il est précisé que le bénéfice important de l'exercice est lié principalement aux deux facteurs suivants :

- le versement d'une subvention régionale exceptionnelle de 1500 € qui ne sera pas reconduite.

- la mise en place de la convention avec la C.C.V. qui s'est engagée sur une subvention de 6000 € sur l'exercice 2014-2015 alors que la baisse des adhésions et des cotisations qui en découleront ne se reporteront que sur l'exercice 2015-2016.

Une rapide présentation du budget prévisionnel 2015-2016 reflète justement les nouveaux montants d'adhésions et de cotisations fortement diminués comme cela avait été acté en AG Extraordinaire l'année dernière, et montre bien cette chute des recettes en ligne avec les prévisionnels.

A l'issue de cette présentation, le rapport moral et le rapport financier sont tous deux soumis au vote des adhérents présents et adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

#### **5/ Changement au Conseil d'Administration :**

Aucun membre du C.A. n'est démissionnaire.

Il n'y a aucun nouveau candidat pour entrer au C.A.

#### **6/ Tarifs adhésion 2016-2017 :**

Sur proposition du Président, il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés de conserver les tarifs d'adhésion de l'exercice en cours

#### **7/ Année en cours : bilan actuel & perspectives**

Après avoir terminé la revue de l'exercice précédent, le Président dresse un bilan rapide de l'exercice en cours afin de permettre à tous de cerner les changements et les évolutions permettant de préparer l'exercice 2016-2017 :

Nombre d'adhérents à peu près équivalent à celui de l'exercice 2014-2015 mais avec un net ré-équilibre entre les enfants et les adultes.

#### **Au niveau des activités :**

13 activités régulières proposées à l'année, soit 860 heures d'activités proposées aux adhérents sur l'année (de 2,20 € à 5,00 € / heure d'activité selon QF)

Judo, karaté, dessin (enfant & adulte), danse, atelier d'écriture, yoga, anglais, TaiChi, stretching, gym, badminton, gym tonique

Atelier « Corps & voix » et « Sculpture & modelage » abandonnés faute d'adhérents : rupture conventionnelle Emily

NAP : ateliers d'écriture (Mélanie) : 1 trimestre à St Martin

### **Au niveau des animations :**

Cinéma : davantage de projections cinéma organisées sur l'année (vendredi soir) sur plusieurs communes

local jeunes - ouverture depuis août 2015 (salle Po)

Bourse d'automne - collecte Restos - octobre 2015

Marché Noël - Collecte des Restos du Cœur - décembre 2015

Stage danse société : janvier 2016

Fresque Affiche tes libertés - janvier 2016

Spectacle Bus Cordeliers (Romans) « Tutu » - février 2016

Filifolia « Retour à la terre » - février 2016

Akissoncepa - mars 2016

### **A venir :**

Cie Stylistic « Entre Deux » - avril 2016

Stage danse irlandaise - mai 2016

Vente de fleurs (fête des mères) - mai 2016

Apéro boum brunch enfants - juin 2016 , ou pas ?

Expo Universelle - 2 juillet 2016

Combe Laval fait son cirque - 11 juin 2016

Gala de danse - 17 juin 2016

WE culturel : octobre 2016

Enfin le Président donne quelques pistes de réflexions à mener dans le cadre de la vie associative locale, ou de la future intercommunalité qui verra le jour au cours de cet exercice:

CCV : Commission culture & vie associative : quelle organisation ? (CDDRA, union des intercos...)

WE culturel 1<sup>er</sup> WE octobre : pratiques partagées, quelles approches culturelles communes ?

Graine de cinéphiles - Constitution d'un jury jeune (festival du film jeunesse de Lans en Vercors)

Espace de vie sociale / réhabilitation d'espace vacant en pole associatif (soumis en commission culturelle CCV)

Madame Payot demande à prendre la parole pour féliciter tous les adhérents présents de la Maison Pour Tous pour leur engagement et leur motivation en soulignant que, habituée par sa fonction à participer à de nombreuses A.G. de MPT ou MJC, cela faisait très longtemps qu'elle n'avait assistée à une A.G. animée avec un tel enthousiasme et une telle envie de partage, de mutualité et de volonté.

Les sujets à l'ordre du Jour étant tous épuisés et aucune questions supplémentaires n'ayant été posée, le Président clôt l'Assemblée Générale ordinaire à 23h55.

Le Président:  
Benoît George

Le Secrétaire de séance :  
Jean-Eric de Rango